

STATION 2 : LE TRITON CRÊTÉ

La mare est le centre d'un biotope qui s'étend dans la campagne environnante et constitue l'un des habitats indispensables pour de nombreuses espèces dont certaines sont rares et menacées telles que le Triton crêté.

C'est pourquoi la commune de Momignies a souhaité réhabiliter cette mare de la Quarantaine, mais également créer un réseau de 24 mares, pour protéger, élargir et améliorer le milieu de vie du TRITON CRÊTÉ, déjà présent dans cette zone. Celui-ci a des exigences particulières et pour sa survie il a besoin d'un milieu de qualité composé comme suit :

- D'un réseau de mares assez profondes, bien ensoleillées et déconnectées d'étendues d'eau poissonneuse,
- De réseaux de haies et de bosquets dans les parcelles adjacentes. Ces milieux constitueront des terrains de chasse de premier choix et fourniront les caches nécessaires où passer les journées ainsi que l'hiver.
- De l'absence d'épandage d'intrants à proximité de la mare
- Du contrôle de l'envasement de la mare



Avec ses 10 à 18 cm, le «crêté» est notre plus grande espèce de triton